BASSIN BELLEGARDIEN | PAYS DE GEX

FERNEY-VOLTAIRE

Mélanie Grivat, chocolatière au Talent d'or

Le Rotary apporte une aide aux entreprises de taille modeste, afin qu'elles résistent aux contrecoups de la crise sanitaire. Mélanie Grivat, chocolatière, est récompensée cette année pour son travail;

Distinguée par le président du club Walter Martos en juin 2020, Mélanie Grivat, chocolatière à Sauverny, a reçu un talent d'or du District 1710 du Rotary, des mains du Gouverneur Jean-Luc Perrin, en présence de la présidente du club 2020-2021, Bérangère Nail. Photo Le DL/Suzanne BEL

Dans le cadre de l'action « Jeunes entreprises », Mélanie Grivat, chocolatière à Sauverny, a reçu le prix 2020 du District 1710, un Talent d'or.

Le district 1710 du Rotary-Club a créé "les Talents d'Or", une distinction pour encourager et soutenir les jeunes talentueux et méritants, présentés par les clubs.

Parrainé par le Rotary-club de Ferney-Voltaire et son président Walter Martos, Mélanie Grivat a été nommée en juin 2020, lauréate dans la catégorie "Jeunes entreprises", un prix doté d'un chèque pour soutenir son entreprise, qui fêtera le 1er décembre ses huit ans d'existence.

Le district, ayant annulé toute manifestation en juin en raison de la crise sanitaire, le gouverneur 2019-2020, Marc Gizelle a demandé au nouveau gouverneur, Jean-Luc Perrin de remettre cette distinction à la lauréate, lors de sa visite au club de Ferney-Voltaire.

« Je suis particulièrement touchée de ce prix décerné, s'exprime Mélanie. Il apporte un grand soutien à ma petite entreprise de chocolaterie, et une notoriété à la commune de Sauverny, lieu de mon établissement. Cela me donne confiance en moi et m'apporte de l'assurance. Mon travail est reconnu, surtout en cette période où tous les salons sont annulés, particulièrement le salon de la gastronomie à Gex, qui sera transformé en raison de la Covid. »

Une action à Noël au profit de l'Accueil Gessien

Mélanie, originaire de Châtillon-en-Michaille a toujours été passionnée par la pâtisserie. Son bac S en poche, sa famille lui conseille de s'inscrire en licence de chimie à Chambéry. Mais sa motivation l'emporte. À peine âgée de 25 ans, elle abandonne le cursus de la chimie, pour passer un CAP de pâtisserie à Grenoble. Puis, toujours aussi motivée, elle s'inscrit fin 2009 à l'école gastronomique Bellouet Conseil à Paris dans la section "pâtisserie, chocolaterie, confiserie". Diplôme en poche, elle tente sa chance et trouve un stage, qu'elle effectuera à la Chocolaterie Meyer à Annecy pendant deux ans.

La commune de Sauverny à l'honneur

Mais ne trouvant pas de travail dans le domaine qui la passionne, elle décide de créer sa propre entreprise dans le Pays de Gex : "La Chocolaterie de Mélanie" à Sauverny, fin 2012. Aidée, à ses débuts, par son grand-père, pour l'acquisition du matériel nécessaire, aujourd'hui, elle est en perpétuelle recherche d'idées nouvelles.

Et elle a réussi à trouver de nombreux débouchés. Outre la vente sur site, dont des salons gastronomiques et des comités, elle fournit, depuis plusieurs années, le club en pralinés, portant la roue rotarienne, pour son action de Noël. Cette année cette vente se fera au profit de l'Accueil Gessien. « Une action particulière lors du marché de Ferney, permettra au public de donner le poids d'un gros Œuf en chocolat, pour aider au financement de l'action, explique Mélanie ».

Il faut préciser que Mélanie n'a pas de collaborateurs et s'occupe de tout elle-même. C'est pour sa ténacité à travailler dans le domaine qui la passionne, pour la qualité de sa production, qu'elle a reçu le Prix Talent d'or 2020 du district dans la catégorie "Jeunes Entreprises".

Suzanne BEL

GEX

Jean-François Obez élu délégué de Pays de Gex agglomération au comité nation d'action sociale

Jean-François Obez travaillera au CNAS avec un membre du comité des œuvres sociales
Photo Le DL/M.I.

Vice-président de Pays de Gex agglomération, en charge de l'administration et des ressources humaines, Jean-François Obez, va également représenter l'agglomération au comité national d'action sociale (CNAS).

Sa désignation par l'exécutif comme délégué a été approuvée à l'unanimité par ses pairs lors de la dernière assemblée politique. Mais le maire d'Ornex ne sera pas seul à œuvrer en faveur du personnel au sein de cet organisme. Il sera épaulé par un membre du comité des œuvres sociales (COS) de la collectivité gessienne.

À titre de rappel, le personnel de Pays de Gex agglomération peut être membre du comité national d'actions sociales sous certaines conditions, dont l'adhésion de la collectivité à cet organisme.

Le CNAS a pour vocation de proposer aux agents des collectivités adhérentes diverses prestations sociales dont les chèques vacances, des aides pour la rentrée scolaire ou encore pour les fêtes de Noël. Outil très apprécié, le CNAS permet aussi de renforcer des liens de solidarité entre les agents exerçant au sein d'une collectivité, et la collectivité elle-même. Il participe à la rédaction et à la gestion des politiques d'actions sociales des collectivités territoriales adhérentes et émet des avis et des recommandations sur les orientations politiques inhérentes.

M.I.

FERNEY-VOLTAIRE

La Ville s'organise face au nouveau confinement

Avec l'annonce du nouveau confinement, la ville de Ferney s'organise.

La mairie reste ouverte au public, qui pourra y accéder dans le cadre des dérogations de déplacement. Pour autant, la municipalité conseille fortement les contacts téléphoniques, ou par e-mail. Si les salles de spectacle, médiathèques et autres salles de sport sont fermées, comme durant le premier confinement, les parcs resteront cette fois-ci ouverts.

Une écoute téléphonique sept jours sur sept

L'annonce s'est faite au niveau national, les crèches, écoles, collèges et lycées continuent d'accueillir les élèves. Même chose pour les garderies et centres de loisirs.

La Ville a décidé de maintenir son marché hebdomadaire et 100 % alimentaire. Il se tiendra le samedi de 8 à 13 heures, avec le port du masque obligatoire dès 11 ans. Pour finir, une écoute téléphonique a été mise en place, face à l'isolement des personnes fragiles et des séniors au 04 57 28 00 40 (7j/7 de 8 à 20 heures).

Nathan GARCIA

Le marché hebdomadaire 100 % alimentaire se tiendra tous les samedis.
Photo Le Dauphiné Libéré

CESSY

Ouverture de la mairie
Les lundis, mercredis et jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, les mardis de 8 h 30 à 12 h et les vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. 350, rue de la Mairie, 04 50 41 56 46. www.mairie-cessy.fr mairie-cessy@mairie-cessy.fr

Messe
Paroisse Saint Jean-Paul II du Pays de Gex.
Samedi 31 octobre à 18 h. Saint Denis, rue de Saint-Denis.

CHALLEX

Ouverture de la mairie
Les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h 30 et les mardis et jeudis de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Mairie, 216 rue de la mairie. Mairie de Challex : 04 50 56 30 10. 216 rue de la mairie, 01630 Challex. www.challex.fr challex@cc-pays-de-gex.fr

CHEVRY

Ouverture de la mairie
Les lundis de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, les mardis de 8 h 45 à 12 h, les mercredis à 12 h, les jeudis de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 et les vendredis de 9 h à 11 h. Mairie, 230, route de Prost. Mairie de Chevry : 04 50 41 02 35. 28 rue du Château 01170 Chevry. www.ville-chevry.fr mairie@ville-chevry.fr

ÉCHENEVEX

Ouverture de la mairie
Les lundis de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h 30, les mardis de 14 h à 18 h, les mercredis de 9 h à 11 h 30, les jeudis de 8 h 30 à 11 h 30 et de 15 h à 18 h 30 et les vendredis de 14 h à 17 h. Mairie, rue du Stade. Mairie d'Echenevex : 04 50 41 56 56. 267 rue François Estier, 01170 Echenevex. http://www.echenevex.fr mairie@echenevex.fr

FERNEY-VOLTAIRE

Ouverture de la mairie
Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et les vendredis de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Mairie de Ferney-Voltaire : 04 50 40 71 21. www.fernez-voltaire.fr

GEX

Ouverture de la mairie
Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et les vendredis de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Mairie, 77 rue de l'Horloge. Mairie de Gex : 04 50 42 63 00. 77 rue de l'horloge BP 407 01174 Gex Cédex. mairie@ville-gex.fr.

GRILLY

Ouverture de la mairie
Les lundis de 14 h à 18 h, les mardis et samedis de 9 h à 12 h et les vendredis de 8 h 30 à 14 h. Mairie, 34 chemin Jacques Belay. Mairie de Grilly : 04 50 20 71 79. 34 chamin Jacques Belay 01220 Grilly. www.mairie-grilly.fr population@mairie-grilly.fr

LÉLEX

Ouverture de la mairie
Les autres jours, sur rdv pris au préalable.
Les lundis de 9 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 12 h. Mairie, 111 rue des Lapidaires. Mairie de Lélex : 04 50 20 91 15. www.lelex.fr mairie.lelex@wanadoo.fr

ORNEX

Ouverture de la mairie
Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h et les mardis de 14 h à 18 h. Mairie, 45 rue de Béjoud. Mairie d'Ornex : 04 50 40 59 40. 45 rue de Béjoud 01210 Ornex. www.ornex.fr communication@ornex.fr

PÉRON

Ouverture de la mairie
Les lundis et mercredis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, les mardis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 et les jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Mairie, place Sainte-Antoine. Mairie de Péron : 04 50 56 31 08. Place Saint-Antoine, 01630 Peron. www.mairie-peron.com accueil@mairieperon.fr

PRÉVESSIN-MOËNS

Ouverture de la mairie
Permanence le lundi de 18 à 19 h.
Tous les jours sauf le samedi et le dimanche de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Mairie, 27 Chemin de l'Eglise. Mairie de Prévessins-Moëns : 04 50 40 51 09. 27 chemin de l'Église, 01280 Prévessin-Moëns. http://www.prevessin-moens.fr mairie@prevessin-moens.fr

SAINT-GENIS-POUILLY

Ouverture de la mairie
Les lundis, mardis et mercredis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, les jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h et les vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Mairie, 94 avenue de la République. Mairie de Saint-Genis-Pouilly : 04 50 20 52 50. 94 avenue de la République 01630 Saint-Genis-Pouilly. mairie@saint-genis-pouilly.fr

SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Ouverture de la mairie
Les lundis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, les mardis de 8 h 30 à 12 h et de 17 h à 19 h, les mercredis et jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et les vendredis de 8 h 30 à 14 h. Mairie, 153 rue du Champ de foire. Mairie de Saint-Jean-de-Gonville : 04 50 56 32 74. 153 rue du Champ de Foire 01630 Saint-Jean-de-Gonville. http://www.saint-jean-de-gonville.fr mstjdg@saint-jean-de-gonville.fr

SAUVERNY

Mairie
Les lundis et jeudis de 9 h à 11 h 30 et de 15 h à 19 h et les mardis, mercredis et vendredis de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h.

SÉGNY

Ouverture de la mairie
Les lundis, mardis et mercredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, les jeudis de 13 h 30 à 18 h et les vendredis de 8 h 30 à 12 h. Mairie, 103 rue du Vieux Bourg. Mairie de Segny : 04 50 41 60 68. 103 rue du Vieux Bourg. www.segny.fr accueil@segny.fr.

SERGY

Mairie
Les lundis de 14 h à 18 h, les mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, les mercredis de 9 h à 12 h et les vendredis de 14 h à 17 h. Place de la mairie, 04 50 42 11 98. mairie@sergy.fr.

THOIRY

Ouverture de la mairie
Tous les jours sauf le samedi et le dimanche de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Mairie, 374 rue Briand Stresemann. Mairie de Thoiry : 04 50 41 21 66. 374 rue Briand Stresemann01710 Thoiry. http://www.mairie-thoiry.fr info@mairie-thoiry.com

VERSONNEX

Ouverture de la mairie
Les lundis et mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, les mardis de 8 h à 12 h, les jeudis de 8 h à 14 h et les vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Mairie, 21 chemin Levé. Mairie de Versonnex : 04 50 41 15 59. 21 chemin Levé, 01210 Versonnex. http://www.versonnex.fr mairie@versonnex.fr

VESANCY

Ouverture de la mairie
Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h à 12 h et les mardis de 8 h à 12 h et de 18 h à 19 h 30. Mairie, Place du Château. Mairie de Vesancy : 04 50 41 53 55. Place du Château. http://www.vesancy.fr mairie@vesancy.fr

01G08 - V1